

BULLETIN de l'académie de RENNES



LE SYNDICAT
DE L'ENSEIGNEMENT
PROFESSIONNEL
PUBLIC

14 rue Papu 35000 Rennes
www.rennes.snuep.fr

Janvier 2022

L'ÉTUDE SUR LA VOIE PRO QUE NOUS ATTENDIONS !

Le CESER (conseil économique, social et environnemental régional) a lancé sous l'impulsion de la FSU une étude large et particulièrement documentée sur les lycées professionnels et leurs élèves. Cette étude intitulée « **En bac pro, et après ? Mieux accompagner les parcours des jeunes des lycées professionnels en Bretagne** » est remarquable par sa qualité méthodologique et par le choix d'un sujet bien trop rarement étudié à l'heure où l'apprentissage est fortement privilégié par l'Etat (pour rappel, les élèves sous statut scolaire représentent 90% de l'ensemble des jeunes formés dans le domaine professionnel). L'analyse

se penche sur le parcours des lycéens en Bretagne de leur orientation vers la voie pro jusqu'aux débouchés post-bac et leur insertion professionnelle.

Pour cette étude, la méthodologie choisie s'est appuyée sur un ensemble exhaustif de témoignages. Ainsi la Commission « Formation, emploi et éducation » du CESER emmené par Jean-Marc Cléry de la FSU s'est déplacée dans plusieurs lycées professionnels bretons, urbains ou ruraux pour mener des entretiens avec les élèves individuellement ou en classe. Elle a échangé également avec les équipes éducatives et de direction. Aux témoignages col-

lectés par la commission s'est ajouté une série d'auditions des acteurs de l'éducation et un recueil important de données statistiques. L'enjeu de cette étude est d'apporter un éclairage précis de la formation professionnelle sous statut scolaire et de proposer au Conseil Régional des préconisations pour mieux accompagner les jeunes bretons dans leur parcours de formation et d'accès à l'emploi.

Les conclusions de l'étude remise à la Région Bretagne s'articulent autour de 7 principales préconisations.

- Développer la mixité filles-garçons dans les filières du baccalauréat professionnel
- Rendre effectif un droit au changement d'orientation et fluidifier les parcours des lycéens et lycéennes de la voie professionnelle
- Eclairer les choix d'orientation des jeunes et des familles, aider les familles à construire le projet d'orientation avec leurs enfants
- Développer les compétences des jeunes à s'orienter tout au long de leur parcours dans la voie professionnelle et favoriser les poursuites d'études

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS



- Elargir les possibilités pour les stages d'observation des élèves de 3^e et les stages des lycéens et lycéennes du bac professionnel et des étudiants et étudiantes de BTS
- Développer l'implication de tous les acteurs dans les par-

cours et la formation des jeunes dans le cadre des relations lycées professionnels - milieux professionnels

- Renforcer l'attention portée par les institutions régionales aux lycéens et lycéennes professionnels-le-s

Nous vous invitons à lire cette étude riche d'enseignements. Elle renforce notre conviction que **la voie professionnelle sous statut scolaire demeure une option d'avenir.**

Le CESER

Le CESER est l'assemblée consultative de la Région. Composé de 120 acteurs représentant tous les courants de la société civile (membres associatifs, syndicats, élus...) il réalise des études approfondies et émet des avis et propositions pour enrichir la réflexion des élus du Conseil Régional. Les études commandées par le CESER aident à la prise de décision et peuvent orienter les po-

litiques régionales. Le rapport émis à l'issue de l'étude sur la voie pro sous statut scolaire s'inscrit dans cette volonté et est accessible à l'adresse suivante :

https://ceser.bretagne.bzh/jcms/prod_482295/fr/en-bac-pro-et-apres?lg=fr

La dernière recommandation de cette étude insiste justement sur l'importance de l'implica-

tion des institutions régionales dans la formation professionnelle sous statut scolaire à l'heure où l'Etat mène une politique fortement favorable à l'apprentissage sans analyse et garantie d'une véritable efficacité. Il est bon de rappeler l'importance d'une carte des formations complète et étoffée sur le territoire breton adaptée aux besoins des jeunes.

Interview de Jean-Marc Cléry, rapporteur de l'étude CESER

« Jean-Marc Cléry est secrétaire régional de la FSU Bretagne et représente la fédération au CESER de la région. Il a convaincu le CESER de mener une étude sur les parcours des élèves de bac pro, ce qui a permis de déconstruire certaines idées reçues et d'émettre des propositions pour améliorer la formation initiale professionnelle.

Pourquoi cette étude du CESER ?

Pour la FSU, c'est déjà une victoire d'avoir réussi à imposer ce sujet. Il n'était pas aisé de convaincre, les patrons notamment, de se pencher sur les questions éducatives, et encore moins sur la voie pro des lycées si souvent occultée par l'apprentissage. D'un autre côté,

la question de l'orientation des jeunes intéresse et elle revient régulièrement dans les débats du CESER mais en véhiculant énormément de clichés. (...)

Quelle traduction syndicale la fsu peut-elle tirer de ce travail ?

Une étude du CESER est toujours un point d'appui et celle-ci nous donnera l'occasion de mettre en lumière le travail fait en LP. Elle a été approuvée à l'unanimité du CESER avec des commentaires élogieux de la part de toutes les composantes de l'assemblée. Cela lui donne d'autant plus de poids. Même si bien sûr ce n'est pas un document syndical, elle rejoint très largement ce que dit la FSU, ce qui va bien nous aider dans



Jean-Marc Cléry

nos interventions sur la carte des formations et dans les discussions autour du prochain CPRDFOP.¹(...) »

Propos recueillis par Axel Benoist et publiés dans Actu' SNUEP novembre 2021

¹ Contrat Plan Région pour le Développement de la Formation et de l'Orientation Professionnelle

Retour sur le stage « Quel avenir pour l'enseignement professionnel ? »

Le **9 décembre**, le SNUEP-FSU organisait, au lycée professionnel Yves Thépôt de Quimper, un stage sur le thème « quel avenir pour l'enseignement professionnel ? ». Animé par Axel Benoist, du bureau national, il a rassemblé une quinzaine de participants qui ont pu échanger sur les conséquences de la « transformation de la voie professionnelle ».

Les collègues présent.e.s ont souligné la difficulté de mettre en place tous les nouveaux dispositifs issus de cette réforme, ainsi que le non-sens de cer-

tains d'entre eux (en premier lieu le chef d'œuvre). L'inquiétude s'est aussi révélée grande concernant la perte de savoir liée à la diminution des heures d'enseignement.

Cette perte de savoir est accentuée par la création des familles de métiers qui déprofessionnalise l'année de seconde. Les personnes assistant au stage ont souligné l'incohérence de nombreuses familles de métiers.

Les débats ont conforté le constat du SNUEP-FSU que le principal danger des dernières



Axel Benoist animait ce stage

évolutions réglementaires est le choix gouvernemental de favoriser l'apprentissage au détriment de la voie scolaire.



Photos E. Millin



CAPA

Le **04 février** se tiendra la CAPA des PLP portant sur les recours contre les appréciations finales « rendez-vous de carrière » 2020-2021. Suite à la suppression de la majorité des instances de dialogues par l'actuelle majorité, cette CAPA est l'un des derniers moments où les représentants des personnels peuvent échanger avec le rectorat sur les carrières des collègues. Malheureusement la com-

plexité des différentes étapes pour porter un recours devant la CAPA, aboutit à des demandes de réévaluation de l'appréciation recteur de moins en moins nombreuses. Les PLP ont tiré les conclusions de la « transformation de la fonction publique » : le dialogue social n'existe plus !!!

Pourtant l'avancement est un sujet primordial pour les enseignants. En effet, avec

la grande glaciation du point d'indice, l'unique possibilité pour limiter les effets de l'inflation est de graver les échelons. Cette situation est inacceptable, c'est la raison pour laquelle de nombreux collègues sont en **grève le 27 janvier**. Ce mouvement sera un point d'appui pour notre organisation syndicale dans nos revendications auprès des candidats à la présidentielle et aux législatives.



Stage organisé par le SNUEP-FSU :

Fin mars la suite du stage « Droits et devoirs des contractuel.les » sera organisé, à Rennes.

La date précise vous sera communiquée avant les vacances d'hiver.

Comité technique académique du 20 janvier et DHG

Le 20 janvier s'est tenu le CTA sur la préparation de la rentrée 2022. Comme nous pouvions le craindre et contrairement à ce qu'affirmait les défenseurs de la « transformation de la voie professionnelle », cette réforme aboutit à une forte baisse des effectifs en LP. **Les chiffres parlent d'eux-mêmes : - 562 élèves en enseignement professionnel sous statut scolaire constatés en septembre 2021 au lieu de + 107 élèves prévus, et une baisse envisagée par le rectorat de 422 élèves pour septembre 2022.**

Bien évidemment, le rectorat profite de cette baisse pour supprimer des moyens d'ensei-

gnement. **Ainsi 9 Équivalents Temps Plein en Heures Postes et 6 ETP en HSA seront supprimés à la rentrée 2022.** Ces suppressions viennent s'ajouter aux pertes déjà conséquentes des années précédentes. Comment le ministère et certaines organisations syndicales qui ont soutenu cette réforme justifieront cette diminution de moyens ?

La FSU a revendiqué lors de ce CTA un abondement des dotations pour les LP à la hauteur des besoins. Chacun.e dans son établissement doit veiller à ce que la DHG prévue soit suffisante pour un enseignement de qualité et qu'au minimum les textes soient respectés.

Les répartitions horaires entre disciplines au sein des établissements doivent aussi être organisées pour sauvegarder un maximum de postes.

Pour toute question concernant la DHG, vous pouvez contacter le SNUEP-FSU. Un calculateur de DHG est disponible sur notre site :

<https://rennes.snuep.fr/dotation-globale-horaire-dhg/>

ADHÉSIONS : 2021-2022

Se syndiquer au SNUEP-FSU, syndiquer de nouveaux collègues, c'est se donner les forces collectives dont notre profession a besoin pour revaloriser tous les aspects de notre métier, nos carrières, nos salaires et pour l'amélioration des conditions d'études de nos élèves.

Le SNUEP-FSU vous accompagne tout au long de l'année.

Les bulletins de pré-adhésions sont donc disponibles sur le site académique

<http://rennes.snuep.fr/>

Il est possible d'adhérer en ligne à cette adresse :

<http://snuep.fr/adhesions/identite.php>



Infographie réalisée par le SNEP-FSU